Vos questions / nos réponses

Concentration de delta9-THC dans la salive

Par lightgg Postée le 16/03/2024 15:50

> Bonjour, Suite à un contrôle de police, j’ai été testé positif au THC, je suis un fumeur très occasionnel (consommation tous les 4 à 6 mois) et je n’avais pas fumé depuis un peu plus de 9j. L’analyse en laboratoire indique 507ng/ml de delta9-THC dans ma salive mais je ne sais pas interpréter ce résultat. Je ne fume pas de CBD et ne prend pas de médicament. J’aimerai simplement réussir à comprendre les résultats de mes analyses et savoir si c’est de la « malchance » ou une réelle incohérence dans mon évacuation du THC, l’échantillon prélevé ou le test. Est-ce une situation courante ? Est-ce un taux élevé qui révèlerai une consommation récente ou intensive ? Quels sont les facteurs qui auraient pu impacter ces résultats ? Merci d’avance.

Mise en ligne le 20/03/2024

Bonjour,

Votre situation n'est pas courante, non. Le taux détecté par l'analyse en laboratoire est particulièrement élevé, sachant qu'il suffit de dépasser 15 ng/ml pour être dépisté positivement à un test salivaire de cannabis. Cela tend à indiquer une consommation intensive et quotidienne. Mais même pour une consommation intensive et quotidienne, le THC est censé disparaître de la salive au bout de 8 jours, donc votre résultat est un mystère.

Dans une situation comme celle-ci, vous êtes en droit de demander un contre-test qui permettra de réaliser un nouveau test avec une autre méthode sur le même échantillon, afin d'éliminer les risques de faux-positif (quoiqu'ils soient rarrissimes) ou de problèmes éventuels liés à la méthode de tests.

Les facteurs qui peuvent impacter ce résultat sont les suivants: tout le monde ne métabolise par le THC à la même vitesse, votre organisme est peut-être particulièrement rétentif du THC, il est également possible que vous soyez en contact avec du THC de façon fréquente, dans votre environnement de vie, sans forcément le savoir. Ces deux facteurs peuvent impacter le taux de THC dans votre salive, mais à des seuils aussi élevés, cela reste très surprenant.

Il est à noter que du fait du statut légal du cannabis en France, peu d'étude ont été conduites sur les facteurs qui influent le taux de concentration du THC dans la salive. Nous n'avons donc pas plus d'informations à vous transmettre.

Cordialement,